

DIU

Médecine et traumatologie du sport

Objectifs

Cette formation vous permet d'acquérir des connaissances pratiques et théoriques en médecine et traumatologie du sport.

Organisation pédagogique

Le volume horaire de ce diplôme est de 90 heures et se déroule sur 1 an.

- **Enseignement théorique** : 7 séminaires répartis entre les 4 facultés
- **Démonstrations cliniques ou opératoires** avec examen des patients

Certaines séances peuvent être communes avec d'autres diplômes d'université.

Contrôle de connaissances

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

L'admissibilité à l'examen est conditionnée par la présence et l'assiduité du candidat aux différents enseignements.

La formation est sanctionnée par un Diplôme Inter-Universitaire.

Le contrôle des connaissances est sanctionné par une seule session écrite à laquelle il convient d'obtenir la moyenne.

Contenus

- **Le sport**
aspects physiologiques, biomécaniques, dopage et réglementation, risques traumatiques et microtraumatiques
- **Pathologie musculaire**
- **Pathologie osseuse traumatique et microtraumatique**
le genou du sportif, l'épaule du sportif, la cheville du sportif, la hanche du sportif, le rachis du sportif, le poignet et la main du sportif, le coude du sportif
- **Traitements fonctionnels, chirurgicaux et rééducation**

Publics et prérequis

- Titulaires du diplôme d'État français de docteur en médecine
- Internes en médecine, quelle que soit la filière choisie
- Étudiants étrangers inscrits à une DFMS ou DFMSA

Les intervenants

- Pr E. BAULOT

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.